

# L'Écho d'été

de la Fontaine

## Ouverture de la Boulangerie « Aux Pains Gourmands »

Nous sommes heureux d'accueillir Jean-François Quercia et Charlotte Boudet qui ont réouvert la boulangerie d'Izeron le 15 juillet et leur souhaitons la bienvenue ! Originaires de Grenoble où ils ont eu une première boutique et après avoir tenu la boulangerie de Saint Nazaire en Royans, lieu très touristique, ils réalisent à Izeron leur souhait de faire vivre une boulangerie de village sur un lieu de passage, mais dans un contexte plus compatible avec la vie de famille. Leurs deux filles rejoindront d'ailleurs l'école d'Izeron en septembre.



Les premiers clients ont réservé un bon accueil à la boulangerie avec une belle affluence dès le premier week-end, des Izeronnais bien sûr mais aussi des gens venus de Saint Pierre de Chérennes, Saint Sauveur ...

La boulangerie "Aux Pains gourmands", qui fournit le restaurant Bossan, vous propose : des pains traditionnels, de campagne, de la baguette à la couronne, des pains aux noix, complets ou aux céréales, tout un assortiment de viennoiseries et de pâtisseries individuelles, et également des pizzas, quiches, sandwiches (« parisien », « italien », « lyonnais »...), pans bagnats, fabriqués sur place



Nos boulangers travaillent depuis plusieurs années avec le meunier « Minoterie du Trièves » qui utilise du blé issu d'une exploitation HVE (norme de production « Haute Valeur Environnementale »), privilégiant ainsi une farine régionale, à la saveur particulière donnée par le blé de montagne.

Cette farine, sans ajout de gluten, est beaucoup plus digeste, même pour les personnes ayant des problèmes d'intolérance au gluten.

Jean-François et Charlotte attendent avec impatience la livraison prochaine de nouvelles machines pour pouvoir nous offrir une plus large gamme de produits comme le pain au levain, les gâteaux, et d'autres surprises à venir pour régaler nos papilles !

**Boulangerie Aux Pains Gourmands / Tel. 09 85 10 07 71**



**du Lundi au Samedi  
6h-12h30 et 16h-19h**

**Dimanche et Jours fériés  
6h-12h30**

Fermé le Mercredi

## A découvrir dans ce numéro :

La vie de la commune : passage des courses cyclistes, résultats des élections et infos diverses / L'actualité de notre monde agricole / La vie des associations / La vie de l'école : Traversors et projets de classes / Un point sur la gestion de nos forêts / Les messages de la gendarmerie / Le moustique tigre / Infos pratiques / Un hommage à Daniel Eymard-Vernein



## LA VIE DE LA COMMUNE

### Le Moulin des Godards

Félicien INARD était meunier et vivait maritalement avec Marie SAC au lieu-dit "Les Godards" situé au dessus de la cascade du Ruzand en bordure ouest de la forêt des Coulmes. Sur ce terrain était érigé un moulin à eau, datant de 1794/1795.

Le 8 août 1944, des Allemands et des miliciens qui suspectaient Félicien et Marie d'aider les résistants incendièrent le moulin et la maison d'habitation. C'est dans cette dernière que l'on trouva leurs corps carbonisés.

Une plaque commémorative avait été installée sur les ruines de la maison. Le Souvenir Français Royans-Vercors a pour projet de rénover cette stèle à l'automne.

**Cérémonie commémorative de la tragédie des Godards  
Vendredi 6 août à 19h au cimetière d'Izeron**



### Extension du groupe scolaire : construction d'un restaurant scolaire

Les travaux de la nouvelle cantine ont débuté le 21 juin dernier. Malgré la situation actuelle, le calendrier est respecté.

La mise en service est prévue pour la rentrée de septembre 2022.



## LA VIE DE LA COMMUNE



Ils sont passés à Izeron...

### Le Critérium du Dauphiné

Passage du 73ème Critérium du Dauphiné le vendredi 4 juin dans notre village.



### Le Tour de France

C'est le 6 juillet que nous avons vu le Tour de France traverser à son tour notre village. D'abord la joyeuse « caravane » et ses véhicules décorés, distribuant ses cadeaux publicitaires pour le plaisir des petits et des grands, puis après quelques heures d'attente, les cyclistes, deux échappées puis le peloton sont passés à vive allure sous les applaudissements.





## LA VIE DE LA COMMUNE



## Résultats des élections régionales et départementales à Izeron

Nombres d'électeurs : 580

Votants : 201 (34.60%)

Abstention : 380 (65.40%)

A l'issu du second tour des élections départementales :

Mme Imen De Smedt et M. Bernard Perazio ont obtenu 130 voix soit 69.15%

Mme Brigitte Briel et M. Christophe Ghersinu ont obtenu 58 voix soit 30,85 %

A l'issu du second tour des élections régionales :

La liste de M. Laurent WAUQUIEZ a obtenu 88 voix soit 45.13%

La liste de Mme Fabienne GREBERT a obtenu 70 voix soit 35.90 %

La liste de M. Andréa KOTORAC a obtenu 37 voix 18.97%



**Merci à nos scrutateurs**  
qui se sont portés volontaires aux  
2 tours d'élections pour le dépouillement  
des enveloppes de chaque scrutin des ré-  
gionales et départementales.



## Un cadeau pour les enfants qui partent en 6ème



6 enfants de CM2 (Clément, Callista, Manuela, Florian, Raphaël et Anaïs) ont quitté cet été l'école d'Izeron pour rejoindre les collèges de Pont en Royans ou Chatte à la rentrée de septembre.

La Mairie d'Izeron a décidé cette année de leur offrir une calculatrice pour les féliciter de leur scolarité et de leur entrée en 6ème, cadeau complété par un livre de Fables offert par l'Education Nationale.





## LES ASSOCIATIONS



### Association La Gaule d'Izeron

Cette association a été créée le 13 avril 1944. Son siège social se situe à la Mairie d'Izeron. Elle regroupe une trentaine de pêcheurs amoureux de nature et détente.

**Le Bureau**  
Président : Didier VIAL  
Vice-Président : Marc JOURDAN  
Trésorier : Pascal BITH  
Secrétaire : Pascal BITH

L'association a pour objet de détenir et de gérer des droits de pêche sur les domaines publics et privés, de participer activement à la protection des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole et plus particulièrement de lutter contre le braconnage et les pollutions en tout genre.

Nous tenons à remercier l'ensemble des agriculteurs qui, maintenant, ne privent plus nos magnifiques ruisseaux de leur rendement.

L'association participe aussi activement à l'élagage des berges pour faciliter à l'ensemble des pêcheurs une pêche attractive. En effet, toutes les années, une journée de labeur est dédiée pour nettoyer et rendre beaux nos deux ruisseaux qui regroupent comme espèces en particulier les truites.

Des poissons sauvages appelés « fario » et aussi des truites lâchées élevées en pisciculture pour satisfaire nos plus jeunes, impatientes de combattre avec ce magnifique salmonidé. Grâce à la subvention de la commune que nous remercions, nous pouvons faire cinq lâchers de truites surdensitaires.

Depuis quelques années maintenant, le dernier lâcher de la saison est réalisé avec les enfants de la garderie périscolaire d'Izeron, un goûter est offert par l'association pour conclure cette journée magnifique. Quel plaisir de voir tous ces sourires et à la fois la crainte de toucher la viscosité de ces poissons. Tu te reconnaîtras Josiane ! Merci à toi.



Malheureusement depuis ces deux dernières années nous n'avons pas pu répondre à toutes ces attentes par rapport à la situation sanitaire que nous subissons tous ensemble en espérant tous vous revoir au bord de l'eau ces prochaines années.

L'ensemble du bureau de la Gaule  
Coordonnées : 06.70.82.55.03.



### Reprise d'activité au Club du Néron

C'est en douceur que le club se réveille de sa léthargie forcée avec l'Assemblée Générale ce 29 juin. Roger Pétrovitch et Annie Lagrange, tout en restant membres du bureau, ont transmis leurs responsabilités à René Giraud comme Président et Monique Glénat comme secrétaire, Danielle Gros restant trésorière.

On décide de reprendre les activités par un pique-nique le 3 septembre et la première réunion le mardi 7 septembre. Comme d'habitude les réunions se feront tous les 15 jours et les randonnées tous les vendredi après-midi.

On se sépare autour d'un pot de l'amitié en faisant des projets de repas, voyages... si la "Covid" le permet !



*Une pose au Serre du Sâtre avant la pandémie*



## LA VIE DE L'ÉCOLE

### A la découverte du Vercors : l'aventure de la Travercors

La classe de CE2-CM1-CM2 de Patrice Ferrouillat est partie pour une semaine de randonnée dans le Vercors du 28 juin au 2 juillet.

#### De la préparation...

Ce projet préparé pendant toute l'année scolaire a tenu les enfants en haleine jusqu'au dernier moment, dans le doute de pouvoir le réaliser avec l'interdiction des nuitées jusqu'à mi-juin. Impossible de faire la Travercors à la date prévue du 7 au 11 juin. Mr Ferrouillat a tenu bon, modifié l'ordre des journées en inversant le parcours afin de se coordonner avec les autres classes dans les centres à cause du changement de semaine, se mettant en relation avec sa hiérarchie pour défendre ce projet.

La classe avait pu commencer à travailler la cohésion de groupe lors de marches à Izeron, au cours desquelles les enfants ont enrichi leurs connaissances sur la faune et la flore, sur les activités humaines dans leur environnement proche.

Le vendredi 25 juin, la classe était partie pour une journée de randonnée (avec le pique-nique offert par l'association de cantine !) de l'école au Faz à Presles en passant par le hameau de Montchardon où elle avait (re)découvert l'ancienne école.

#### ... au voyage

Deux papas étaient du voyage ainsi que Thierry Abbat, guide accompagnateur en moyenne montagne et conteur et Pierre Croizat avec ses deux ânes. Chaque soir, les enfants étaient accueillis aux différents gîtes par Anne, animatrice.

Au cours de leur aventure, les randonneurs ont découvert la spéléologie à la grotte de Bury avec la descente en rappel, les lampes frontales et de l'eau dans les bottes ! Puis ils se sont dirigés vers Mallevall-en-Vercors pour une nuit au gîte de la Gerlette. Ils ont visité la chèvrerie de la Servagère sur le chemin pour aller au centre des Coulmes au Col de Roméyère, découvert l'Espace Naturel Sensible des Rimets avec la visite de la vallée des fossiles et de la cabane d'Emile le charbonnier, appris à reconnaître un sapin d'un épicéa avec Yohan, garde-forestier de la forêt domaniale des Coulmes, qui leur a expliqué la gestion de la forêt, et nommé les différentes sortes d'arbres. Enfin, après une marche en passant par la Molière, le hameau des Merciers, le groupe a dû au revoir à Pierre, Fanfan et Cabriole, pris le car pour rejoindre en soirée les familles qui les attendaient devant l'école.

Retrouvez les flashes de cette aventure sur le fil Twitter de la mairie « vie de l'école »



Les veillées, les repas « trop bons »,  
les petits déjeuners « dehors au soleil »,  
les jeux avec Anne resteront  
des souvenirs inoubliables.  
Et tenir la longe des ânes en marchant !





## Coup d'œil sur les projets de classes

### « Et si l'Océan m'était conté... »

Une création artistique de la classe des CE2-CM avec Isabelle Gourgues, comédienne et intervenante artistique de la Fabrique des « Petites Utopies » : invention d'une histoire, création de musiques, invention des chansons, des textes.

La classe a présenté son spectacle à un public restreint (selon le protocole sanitaire) à la salle des fêtes : la classe des cycles 2 les a applaudis le lundi 31 mai.

Et un déplacement à Pont-en-Royans pour assister à un spectacle de la Compagnie théâtrale, malheureusement, à cause du protocole sanitaire, sans la rencontre initialement prévue avec la classe de 6ème co-créatrice de l'histoire inventée.

Les cycle 2 a également eu les séances d'activité artistique avec une petite représentation finale entre classes.



*La Fabrique des petites utopies est en résidence à Saint-Marcellin, dans le cadre d'une convention entre le Département de l'Isère, la Région, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté et les écoles, depuis bientôt 3 ans, pour permettre à tous les enfants de bénéficier, dans leur scolarité, d'une expérience artistique.*

Extraits : texte et chanson

« Sur les pentes vertigineuses du Vercors vivaient de petites gouttes d'eau.

Elles aimaient immensément leur montagne... » (narrateur).

Elles se retrouvent prisonnières dans l'aquarium de Vercors Zoo Plouf. Pour se libérer, elles demandent l'aide des animaux marins :

« Avec notre lampe nous allons chauffer la vitre. En pointant tous la lumière dans la même direction, peut-être que nous pourrions la faire fondre. » (les Requins-lumières)

L'histoire se termine bien !

« Quant à nos petites gouttes elles ont repris leurs jeux préférés : glisser, geler, couler, s'évaporer. »

« Petite goutte dans la nature  
Vit d'incroyables aventures  
Coule, coule, coule sur les feuilles  
Bondit, bondit tel un écureuil... »



### Sortie à Peaugres

pour les maternelles et cycles 2, le lundi 7 juin.



### Danse en maternelle

Interventions bénévoles par Sylvie Rozand, maman d'élève.



### Marches

pour la maternelle et les cycles 2, à Saint Pierre de Chérennes et au Tir à l'arc.



Le Sou des Ecoles vous remercie chaleureusement pour votre participation aux diverses manifestations proposées tout au long de l'année afin de permettre le financement des sorties et projets

**Merci**  
au nom des enfants et de leurs parents !

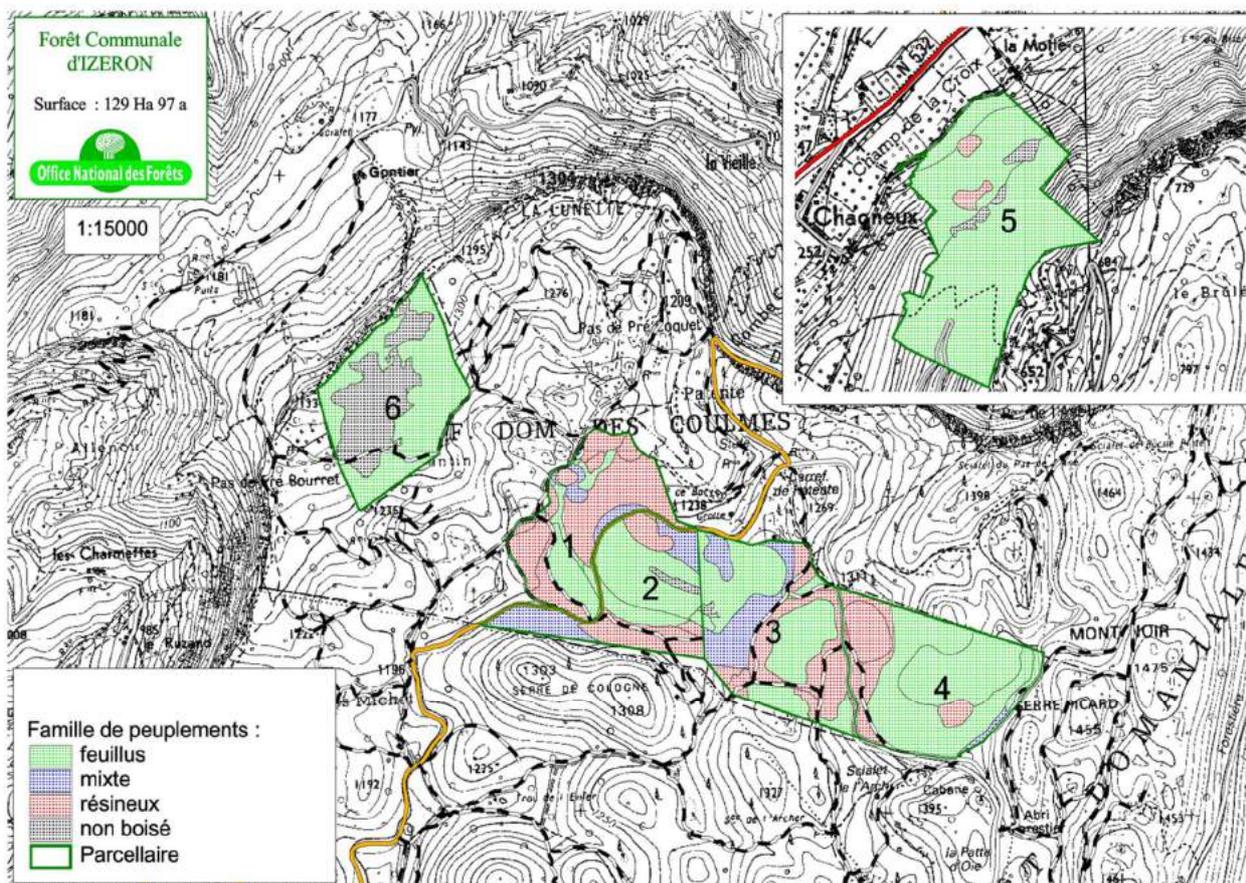


# IZERON NATURE

## La gestion de nos forêts

La forêt communale d'Izeron, d'une surface de 129,97 ha., au Nord-Ouest du massif des Coulmes, fait partie des forêts publiques.

Elle est composée de 2 massifs distincts : le canton de Chagneux (végétation de colline comme le buis et le chêne pubescent, de 290 à 620 m d'altitude) et le canton des Coulmes (végétation de montagne comme le hêtre et le sapin, de 1170 à 1400 m d'altitude).



La gestion forestière est assurée par l'ONF (Office National des Forêts) avec Yohan Gueydon et Jules Méallier, techniciens forestiers pour la forêt domaniale et les forêts communales des Coulmes.

### Les gardes forestiers

Ils ont un rôle d'entretien et de surveillance, de maintien de la biodiversité, de développement de la faune.

Leur analyse de l'état de la faune et de la flore leur permet de diagnostiquer les sites afin de mettre en œuvre des priorités d'action.





Cette gestion communale avec les enjeux et les actions se trouve dans le **sommier forestier**, récapitulatif de toutes les interventions sur chaque parcelle. Tous les travaux sont inscrits dans ce document d'aménagement forestier propre à chaque commune.

Un bilan est fait chaque année afin de ne pas récolter plus que la forêt ne peut produire.

Par exemple, pour la forêt communale d'Izeron, une proposition de coupe de résineux est établie pour 2022 afin d'éclaircir les arbres plantés dans les années 70-80.

La forêt est étudiée en fonction de sa régénérescence naturelle avec ses différents types de résineux ou feuillus. Un des enjeux actuels est d'avoir une forêt résistante au climat, en travaillant pour une forêt diversifiée en essence. Ainsi, le douglas est plus résistant à la sécheresse, l'épicéa, lui, souffre de la sécheresse. Les feuillus de lumière (chêne, érable, merisier, bouleau) seront favorisés dans les parties les plus chaudes pour éviter toutes les ouvertures mettant le sol à nu. Le buis est à surveiller : s'il ne reverdit pas (destruction par la pyrale du buis) cela augmentera le risque d'incendies.



Pour une coupe : le martelage du bois (marques faites avec le marteau sur les arbres qui doivent être abattus ou réservés) est produit en coupe rase ou non, le tarif du bois qui va être coupé étant estimé avec le diamètre pour évaluer le volume, puis le prix est déterminé en fonction du marché.

Ce sont surtout des résineux (épicéa, sapin), des feuillus (hêtres) pour le bois de chauffage local. L'épicéa est récolté à 40-45 cm de diamètre avec des coupes régulières tous les 10-12 ans pour éviter les coupes rases.





## INFO PRATIQUE

### Se garer à Izeron ou ailleurs...

Se garer dans la rue peut occasionner une gêne à la circulation, notamment pour les camions et véhicules agricoles, mais aussi et surtout pour les **interventions de secours (pompiers, ambulances)** ou les accès aux bornes incendie.

Le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route est également considéré comme gênant la circulation, même si, selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons.

Chacun doit garer son véhicule en priorité dans l'enceinte de sa propriété ou sur les emplacements prévus à cet effet.



## INFO GENDARMERIE



### PanneauPocket

**La communauté de brigades de Gendarmerie de Saint-Marcellin et de Pont-en-Royans renforce ses liens avec les citoyens en s'équipant de l'application mobile PanneauPocket.**

Cette action vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance, ainsi que des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.

Ces messages seront accessibles en temps réel sur téléphones et tablettes en téléchargeant gratuitement et anonymement l'application PanneauPocket ou sur ordinateur en se connectant au site [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)

Cette synergie entre les forces de sécurité et une entreprise française n°1 en France sur son secteur, œuvrant depuis sa création pour aider les territoires ruraux, permettra de sensibiliser un maximum de citoyens et ainsi d'augmenter l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.



## La gendarmerie vous informe... Les nuisances sonores



La vie en société suppose une tolérance entre voisins.  
Le bruit, volontaire ou non, peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intense ou qu'il dure dans le temps.

En cas de gêne, veuillez à agir dans l'ordre suivant :



### 1. Démarches amiables :

- informer son voisin du trouble subi ou de la gêne que l'on est susceptible de causer (fête, travaux, soirée...)
- lui adresser une lettre simple ou recommandée
- chercher à dialoguer, solliciter un médiateur



### 2. Faire constater le trouble :

- s'adresser au maire, à la police municipale
- s'adresser à la gendarmerie
- faire constater les nuisances par un huissier (à vos frais)



### 3. Déposer plainte

**De jour comme de nuit, la personne bruyante s'expose à plusieurs infractions dont les peines s'échelonnent de 68 € à 15 000 € et 1 an d'emprisonnement.**

Horaires autorisés



Jours ouvrables

8h30 - 12h00  
14h00 - 19h30

Samedis

9h00 - 12h00  
15h00 - 19h00

Dimanches  
et jours fériés

10h00 - 12h00



Ne pas jeter sur la voie publique - Merci





## INFOS PRATIQUES

### PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter  
la prolifération  
du moustique,  
c'est l'affaire  
de tous !



VOUS PENSEZ AVOIR  
VU UN MOUSTIQUE TIGRE  
**SIGNALEZ SA PRÉSENCE SUR :**  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

  
IL EST TRÈS PETIT  
5 MM

  
IL EST RAYÉ  
NOIR ET BLANC

  
IL PIQUE DURANT  
LA JOURNÉE

  
SA PIQÛRE EST  
DOULOUREUSE



Chaque femelle  
moustique tigre  
pond environ  
200 œufs,  
même dans  
de petites  
quantités d'eau.  
C'est là  
qu'il faut agir...

**PARTOUT,  
SUPPRIMEZ  
LES EAUX  
STAGNANTES !**

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier.**

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

#### LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE



##### Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...

coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.



##### Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).



##### Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu.

##### Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.

Plus d'informations sur le site de l'ARS :  
[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

Signaler la présence d'un moustique tigre :  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## SERVICES UTILES

### Secrétariat de Mairie

Fermeture estivale  
du 2 au 21 août

n° d'urgence : 0648885433

Accueil du public à compter du  
1er septembre :

Lundi : 8h30/12h et 17h/19h  
Mardi Jeudi : 8h30/12h  
Vendredi : 8h30/12h00 et 14h /16h

#### Permanence des élus

Le lundi soir de 18h45 à 19h45 sur RDV

Tél : 04 76 38 28 02  
Mail : izeron.mairie@wanadoo.fr  
Site internet : www.izeron.fr



Commune d'Izeron  
Facebook

### Agence postale communale

Fermeture estivale  
du 9 au 29 août

Pour les objets et lettres avisés,  
s'adresser au guichet de St Marcellin

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
8h45/11h30 et 16h/18h\*

\*Hors vacances scolaires

(agence ouverte uniquement le matin  
pendant les vacances scolaires)

Le samedi : 8h15/11h15

Pour tous vos colis,  
courriers et opérations financières.

Tél : 04 76 38 12 10

### Déchetterie de Saint Sauveur

Lundi, mercredi et jeudi 9h/12h - 13h/18h  
Mardi et Vendredi de 10h/12h -13h30/18h  
Samedi de 9h00 à 18h00

Route de la Croix de May  
38160 Saint-Sauveur

### Dépannage ligne électrique

Appelez ENEDIS au 09 72 67 50 38

### Dépannage ORANGE

Un problème sur votre ligne ?  
Appelez le 3900 pour être dépanné

### La croix de rogations

Où se trouve-t-elle et quelle est sa signification ?  
Envoyez vos réponses par mail à la Mairie.



Bulletin municipal d'Izeron  
édité et imprimé par la mairie  
d'Izeron  
Juillet 2021

Directeur de publication :  
David Charbonnel

Comité de rédaction :  
Joëlle Aujoux, Carole  
Baudru, Sylvie Vittet,

## HOMMAGE A DANIEL EYMARD-VERNEIN

Daniel EYMARD-VERNEIN, agriculteur, nous a quitté le 11 juillet dernier après avoir lutté plus d'un an contre la maladie.

Daniel avait été élu conseiller lors des dernières élections municipales et était conseiller syndical de l'ASA d'Irrigation Izeron St Pierre de Chérennes.

Il s'est impliqué jusqu'au bout dans la vie de la commune et plus particulièrement dans la mise en place d'un atlas de la biodiversité communale sous la directive du Parc naturel Régional du Vercors.



Burkina Faso 2013 : mission de partenariat entre les chambres d'agriculture de l'Isère et du Burkina : rencontre avec la filière anacarde (noix de cajou)



Burkina Faso 2018 : nouvelle mission : aménagement de périmètres irrigués et actualisation du diagnostic anacarde

Il était responsable technique à la SENURA à Chatte (Station d'Expérimentation Nucicole en Rhône-Alpes) pour le développement de méthodes alternatives dans le respect de l'environnement.

Avec son épouse Françoise, ils aimaient voyager, découvrir l'environnement et échanger avec les populations locales.

Toutes nos pensées vont à la famille de Daniel.



Pérou 2020 : initiation à la poterie par les femmes de la communauté de Raqchi !